

# Documents d'identité suisses

## Cartes d'identité

Les cartes d'identité (uniquement) peuvent s'obtenir au guichet de la commune.

Pour faire la demande d'une carte d'identité, nous vous prions de bien vouloir vous présenter personnellement au guichet de notre administration, muni des documents suivants :

- Photo passeport répondant aux exigences fédérales ([voir critères d'acceptation](#))
- Ancienne carte d'identité (même échue), dans le cas d'un renouvellement
- Une déclaration émise par une gendarmerie locale, en cas de perte ou de vol d'une ancienne carte
- Un document d'état civil pour une toute première carte (livret de famille ou acte d'origine)

### Démarche pour un mineur

La situation familiale est prépondérante pour l'octroi d'une carte d'identité à un mineur. Veuillez vous référer à [ce tableau](#) pour déterminer les parents devant être présents et les documents à apporter.

### Important

Il est à noter que la commune n'est qu'un intermédiaire auprès du Centre de biométrie qui délivre la carte d'identité. Ces derniers peuvent refuser la demande si les critères ne sont pas dûment remplis, notamment pour ce qui est de la photo passeport. Le cas échéant, nous reprenons contact avec vous dans les plus brefs délais afin que la demande puisse être acceptée. Une fois les conditions remplies, vous recevrez la carte d'identité par recommandé, dans les 10 jours qui suivent.

## Passeports

**Les passeports ne peuvent être obtenus qu'au Centre de Biométrie, à Lausanne.** Il y a lieu de s'y rendre afin de faire la photo et la prise d'empreintes. Tout comme pour la carte d'identité, il sera nécessaire de présenter un document attestant de votre identité ou une déclaration de perte le cas échéant.

Il est grandement recommandé de prendre rendez-vous avec le Centre de biométrie afin d'éviter un temps d'attente sur place qui peut parfois être conséquent. Pour ce faire, vous pouvez [enregistrer votre demande en ligne sur le site de la confédération](#).

Une fois les démarches dûment entreprises, vous recevrez votre passeport par recommandé dans les 10 jours qui suivent.

### **Contact du Centre de Biométrie :**

Centre de Biométrie et des documents d'identité  
Voie du Chariot 3 - Quartier du Flon  
1014 Lausanne  
Tél. : 021 316 20 30  
Fax : 021 316 40 55  
E-mail : [info.passport\(a\)vd.ch](mailto:info.passport(a)vd.ch)

Plus d'informations sur le site <http://www.vd.ch/biometrie>

---

Administration Communale  
Rte de Châtaigneriaz 2  
Case postale 48  
1297 Founex

Tél.: +41 (0)22 960 88  
88  
Fax: +41 (0)22 960 88  
89  
Site: [www.founex.ch](http://www.founex.ch)  
Email:

Tél.: [greffe@founex.ch](mailto:greffe@founex.ch)  
+41 (0)22 950 88 88

---

© 2024 Commune de Founex.